

COMPTE RENDU de la REUNION du 9 avril 2021

Présents :

Mmes Viviane DUVAL, Colette STELLJES, Danielle BRUVRY, Christine LEGUET, Geneviève MOULINIER,
Mrs Sébastien BATAILLE, Frédéric MAGNE, Roger. EYMERI, J.Luc LAMOUREUX,
Dominique SAINT AVIT, Nicolas MONNEREAU.

Secrétaire de séance : Mme Geneviève MOULINIER

La séance débute à 20 h 35.

Le Conseil Municipal approuve et signe le précédent compte-rendu.

Mr LAFFITTE, Conseiller aux décideurs locaux, est présenté ; il assurera une présence locale auprès des ordonnateurs publics.

➤ **Délibération sur le vote des taux de taxes foncières 2021 :**

Mr LAFFITTE explique que la taxe d'habitation va disparaître dans 3 ans. L'Etat demande au Département de compenser cette perte en rétrocédant sa part de taxe foncière soit 17,46% qui s'ajoute à la part communale.

Il n'y a pas eu d'augmentation depuis 2014. La taxe foncière est comparée avec celle des communes voisines :

St Pey de Castets : 15,85% sur le bâti, 46,92% pour le non bâti,
Pujols : 15,85% sur le bâti.

L'augmentation pour le foncier bâti est de 3 points, soit un passage de 29,34% à 32,34%, le non bâti reste inchangé à 56,34%

Le Conseil a voté cette augmentation.

➤ **Délibération sur les subventions aux associations en 2021 :**

Mme le Maire propose de bloquer une somme globale de 3 000 €, montant acté dans le budget.

➤ **Délibération sur les créances douteuses**

Mr LAFFITTE donne lecture du mail de Mr PATIES, comptable de Coutras.

Les créances des titres émis en 2019, ne peuvent plus être recouvrées.

Les collectivités ont l'obligation de débloquer une somme égale à 15% du montant de celle-ci, afin d'anticiper le remboursement soit pour Flaujagues : 1 620 €.

L'assemblée approuve à l'unanimité cette anticipation de fonds au compte 6817

➤ **Délibération et vote du budget prévisionnel 2021 :**

Mme le Maire invite Mr LAFFITTE à livrer son analyse financière de la Commune sur une période de 5 ans (2016 à 2020).

L'auto-financement / épargne de trésorerie s'élève à 72 946 €, la faiblesse des dépenses d'investissement liées au COVID a permis d'améliorer le niveau de trésorerie.

L'endettement descend progressivement et régulièrement, une seule année d'auto-financement permettrait d'absorber les emprunts.

En section d'investissement, Mr LAFFITTE souligne que le déficit d'investissement est compensé au centime près.

Le Conseil a voté pour le budget POUR : 9 CONTRE : 3

➤ **Délibération sur l'adressage, audit et conseil :**

Mme le Maire souligne le caractère essentiel de ce service, afin que chacun puisse être identifié par les services, notamment la fibre.

L'assemblée a voté POUR à l'unanimité

➤ **Délibération sur la vente bâche/structure démontable :**

Après que Mme le Maire ait présenté l'état de la structure appartenant à la Commune, très dégradée, mal entretenue, ou stockée, elle indique qu'elle pourrait être remplacée par une location. L'agent technique propose de l'acheter pour 500 €.

Les élus donnent leur accord à l'unanimité.

➤ **Délibération changement bail du 20 bourg sud :**

Mme le Maire informe le Conseil de la demande effectuée par le locataire du 20 bourg sud de changer de nom du preneur du bail.

Après consultation de Mr le Comptable, la rédaction d'un avenant est envisagée.

L'assemblée vote POUR : 11 - Abstention : 1

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22 h 45.